

Jour de séance 29

le mardi 11 février 2014

13 h

Prière.

M. Fraser donne avis de motion 26 portant que, le jeudi 20 février 2014, appuyé par M. Arseneault, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre l'information et les documents ayant trait à la décision de faire construire une nouvelle école de la maternelle à la 8^e année à Miramichi et d'agrandir la Gretna Green School pour accueillir des élèves de la maternelle à la 8^e année, notamment les études, les évaluations, les rapports et les recommandations, dont copie des recommandations soumises par le CED du district scolaire Anglophone North, ainsi que toute correspondance relative à la décision, quel que soit le support, échangée entre des députés, des ministres, des employés du gouvernement, des chefs de cabinet et des membres du CED ou de son personnel.

M. Fraser donne avis de motion 27 portant que, le jeudi 20 février 2014, appuyé par M. Bernard LeBlanc, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les renseignements et les documents, y compris la correspondance, quel que soit le support, échangés entre des parlementaires, des ministres, des employés du gouvernement, des chefs de cabinet, des employés, tant actuels qu'anciens, de l'Institut de Memramcook, et toute personne ou corporation, compagnie ou tierce partie relativement aux contrats de services personnels, aux contrats de biens et services, aux contrats de travail liés à l'embauche d'employés (à temps plein, à temps partiel, à titre occasionnel ou à forfait) ou à la fourniture de biens ou de services par un entrepreneur ou une compagnie à l'Institut de Memramcook depuis que le gouvernement a assumé la responsabilité de l'exploitation de l'établissement, notamment les postes ou services de gestion, d'entretien, de nettoyage et de conciergerie.

M. Fraser donne avis de motion 28 portant que, le jeudi 20 février 2014, appuyé par M. Arseneault, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les renseignements et les documents relativement au processus de consultation des collectivités et des parties prenantes qui a précédé la mise au point du plan attendu d'aménagement forestier de la province, y compris une liste des assemblées publiques, des réunions avec les parties prenantes et de toute autre consultation qui a pu avoir lieu afin de recueillir l'apport des parties prenantes et du grand public.

L'hon. M. Williams, leader parlementaire suppléant du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, après la troisième lecture, reprenne le débat ajourné sur le budget (motion 22).

Est lu une troisième fois le projet de loi suivant :

28, *Loi modifiant la Loi sur le traitement des poissons et fruits de mer.*

Il est ordonné que ce projet de loi soit adopté.

Le débat ajourné reprend sur la motion 22, dont voici le texte :

que la Chambre approuve en général la politique budgétaire du gouvernement.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M. Urquhart, vice-président, assume sa suppléance.

Après un certain laps de temps, M. C. Landry assume la suppléance à la présidence de la Chambre.

Après un certain laps de temps, M. Urquhart reprend la suppléance à la présidence de la Chambre.

Après un autre laps de temps, le président suppléant de la Chambre interrompt les délibérations et annonce qu'il est l'heure de lever la séance.

La séance est levée à 17 h 59.